



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT
Direction de l'encadrement
et des personnels administratifs, techniques,
de laboratoire, santé et sociaux

VU le code général de la fonction publique ;
VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
VU les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;
APRÈS l'examen comparé des mérites des personnels remplissant les conditions d'inscription.

ARRÊTE

Article 1 : Les adjoints techniques de recherche et de formation dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique de recherche et de formation de seconde classe pour l'année 2024 :

Liste principale

- N° 1 – Monsieur Claude FILIN – Rectorat de Nice (Alpes-Maritimes)
- N° 2 – Madame Christine RAVEZ – Centre International de Valbonne (Alpes-Maritimes)
- N° 3 – Monsieur Mourad AZIZ – Université de Toulon (Var)
- N° 4 – Madame Leila BARROUCHI – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
- N° 5 – Madame Sandrine QUEDVILLE – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie de Nice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nice, le 21 juin 2024

La rectrice de l'académie de Nice

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général de l'académie de Nice


Thomas RAMBAUD

Natacha CHICOT

* Pourcentage de femmes et d'hommes :

- Parmi les promouvables : 52 % de femmes et 48 % d'hommes
- Parmi les inscrits au tableau d'avancement : 60 % de femmes et 40 % d'hommes

* Ancienneté de grade moyenne des promus : 13 ans 6 mois 15 jours